

Biographie du Dr Ferrière.

physiologiste suédois Axel Key (oncle de l'écrivain bien connu Ellen Key, qui fut et reste une de ses admiratrices les plus ferventes), il esquisse le tableau de ce que doit être l'école, si elle tient, comme c'est son devoir, à sauvegarder chez l'enfant une âme saine dans un corps en bonne santé. Par là il se montre le précurseur de ces écoles nouvelles à la campagne dont il soutint, dès cette époque, les premiers pas et auxquelles il devait porter plus tard un intérêt très actif.

En 1901, dans un travail lu à l'Institut national genevois, le Dr Ferrière expose « La lutte contre la tuberculose à Genève ». Cette mise au point complète de la question, recommandant le traitement de la maladie par la prophylaxie et l'hygiène, avait pour but de soutenir les idées du moment à Genève, notamment la création d'un sanatorium populaire, et rappelait au grand public son devoir contre les dangers de la tuberculose. On comprend aisément pourquoi le Comité international de la Croix-Rouge désigna le Dr Ferrière pour présenter à la VIII^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Londres 1907, le « Rapport sur la participation de la Croix-Rouge à la lutte contre la tuberculose ».

Ce mémoire valut au rapporteur la croix de la Légion d'honneur.

Bien que miné dans sa santé physique, le Dr Ferrière conserva intactes jusqu'au dernier moment ses qualités intellectuelles. Dans son dernier travail, la plaquette « Hommage à Pasteur », il retraça la vie du savant avec une élévation de pensée et une tenue morale dignes de celui auquel elles s'adressaient. Et lui-même jusqu'à la fin de sa vie justifia cette parole de Pasteur : « Il me semble que je commettrais un vol si je passais une journée sans travailler ».

Dr A. R.

III. Le Dr Frédéric Ferrière et la Croix-Rouge.

Lorsque mourut, en août 1910, Gustave Moynier, après 40 ans de présidence du Comité international de la Croix-Rouge, on put à juste titre dire de lui que, tracer sa biographie, c'était

Biographie du D^r Ferrière.

écrire toute l'histoire de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge depuis sa fondation. On pourrait en dire à peu près autant du D^r Ferrière, qui fut pendant 40 ans membre du Comité ; cela est en tout cas parfaitement vrai pour les dix dernières années de sa vie, de 1914 à 1924, car dès le début de la guerre, sa vie fut la Croix-Rouge ¹.

C'est en 1884 ², le 13 mai, que le D^r Ferrière fut appelé à faire partie du Comité international. Il y fut introduit par le D^r Louis Appia, un de ses parents, lequel, comme on sait, ayant servi en qualité de médecin civil sur le champ de bataille de Solferino, avait été, avec Moynier, Dunant, Dufour et Maunoir, un des cinq fondateurs de la Croix-Rouge. Le *Bulletin* de juillet 1884 saluait en ces termes l'entrée du D^r Ferrière : « Grâce à la variété de ses aptitudes, à la sûreté de son jugement et de son caractère, à son dévouement et à sa profonde sympathie pour le but que nous poursuivons, nous sommes certains qu'il nous apportera une collaboration des plus utiles ». La prédiction s'est de tous points réalisée : le concours apporté par le D^r Ferrière à l'œuvre internationale de la Croix-Rouge a beaucoup dépassé même les prévisions de ceux qui l'appelaient à l'époque.

Il avait déjà alors des états de services exceptionnels. Avant même d'être le médecin distingué qu'il devint peu après, et toujours attiré par le service sanitaire des armées, il avait accepté en 1870, à l'âge de 22 ans, de servir dans les rangs du personnel neutre de la Croix-Rouge et d'être attaché à une ambulance. Cette première activité en campagne est brièvement retracée dans le chapitre médical de cette biographie.

Fait prisonnier lui-même, il voua alors ses efforts constants à faire mieux réglementer par une convention internationale, précisant celle de 1864, la neutralité des troupes sanitaires.

¹ Comme la vie du médecin fut nécessairement mêlée intimement à celle de l'homme de Croix-Rouge, on voudra bien excuser les quelques répétitions que ce chapitre présente avec le précédent.

² Et non pas en 1882 comme un *lapsus calami* nous l'a fait dire dans le n^o de juin du *Bulletin international*, p. 431.

Biographie du D^r Ferrière.

Cinq ans plus tard, en 1875, il accomplit une des premières missions ¹ à l'étranger du Comité international, avant d'en être membre. Ce fut son envoi au Monténégro pour y organiser la Croix-Rouge. Il y était accompagné par MM. Aloïs Humbert et Ch. Goetz. Le but de la mission était triple : implanter la Croix-Rouge, secourir les malades et blessés de la guerre avec l'Herzégovine, et veiller à l'application dans cette guerre des principes humanitaires de la Convention de Genève, à laquelle le prince Nicolas venait d'adhérer au nom de son pays. Toute la tâche poursuivie par le Comité international de la Croix-Rouge dans le monde était là, résumée dans ses trois traits principaux. Partie à la fin de décembre 1875, la mission eut à lutter contre les intempéries d'un climat rigoureux, la neige abondante dans le pays rendant presque impraticables les routes de montagnes. Mais d'emblée le D^r Ferrière révéla ce trait distinctif de sa belle nature, qui a été plusieurs fois relevé déjà : l'absolue dépréoccupation de lui-même, quand il s'agissait de la Croix-Rouge. Pour lui, quand cette institution à laquelle il avait donné toute son âme était en jeu, il n'y avait plus ni périls, ni fatigues, ni privations, ni souffrances, ni exigences de repos ou de santé : il n'y avait plus que le but à atteindre ; il n'avait plus qu'un objectif : réaliser l'idéal de la Croix-Rouge. Cette abnégation, cet oubli total de tout ce qui concernait son bien-être et ses aises, cette consécration entière à la tâche humanitaire que fut de plus en plus pour lui l'œuvre de la Croix-Rouge, voilà un des traits saillants de cette remarquable personnalité. Ses intérêts personnels ne comptaient pas, ils n'entraient même pas en ligne de compte. Il en a donné une preuve éclatante plus tard, lorsque au début de la guerre, à l'occasion de la création de l'Agence des prisonniers, il abandonna tout, renonça à sa carrière de médecin, qu'il aimait cependant, pour se donner corps et âme à cette tâche des civils qui l'empoigna tout entier. Et il se sacrifiait lui-même tout simplement, sans phrase aucune,

¹ La première avait été l'envoi en 1864 du D^r Appia en Allemagne, à l'occasion de la guerre du Schleswig.

Biographie du D^r Ferrière.

comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle, la chose que tout le monde ferait. A le voir, si simple, d'une modestie si réelle et si vraie, telle qu'on en voit bien peu d'exemples, on se demandait si l'on osait encore parler de sacrifice, tant le don complet était spontané chez lui et semblait une joie pure et sereine.

Pour en revenir à sa mission au Monténégro, il réussit à communiquer son enthousiasme pour les grandes idées de la Croix-Rouge et de la Convention de Genève au prince Nicolas et aux notabilités avec lesquelles celui-ci le mit en rapports. Les statuts proposés par le Comité international furent adoptés, et les délégués de Genève, portant eux-mêmes le brassard, remirent au Comité monténégrin régulièrement constitué les brassards et drapeaux qu'ils avaient apportés avec eux, avec une somme de 3,000 fr., cadeau de baptême du Comité international.

La fondation de la Croix-Rouge en ce pays était particulièrement nécessaire en raison des milliers de familles réfugiées de l'Herzégovine qui avaient dû fuir leur pays, à la suite de la guerre et de la destruction de leurs villages. La Croix-Rouge nouvelle eut principalement à secourir les malades et les blessés, et, avec son collègue M. Gøetz, le D^r Ferrière fut appelé à prendre la direction de l'hôpital de Saint Luka. Ils y passèrent trois mois, traitant les victimes de la guerre et étendant leurs soins à quantité d'autres malades qui accouraient de toutes parts, de localités distantes de plusieurs journées de marche, pour bénéficier des soins d'un médecin et d'un pharmacien.

Soucieux en même temps de faire pénétrer les principes de la Convention de Genève et de rappeler notamment aux armées turques que leur gouvernement était signataire de ce pacte, la mission voulut se transporter jusqu'à la frontière, mais une reprise active des hostilités empêcha les délégués d'accomplir cette partie nécessaire de leur tâche. Déjà alors, le D^r Ferrière avait pu se rendre compte de la misère des réfugiés, et des conditions lamentables, moralement et matériellement, de ces peuples déracinés. Qui sait s'il n'a pas puisé dans cette première expérience, comme aussi dans son grand cœur, cet amour et ce dévoue-

Biographie du D^r Ferrière.

ment à la cause des civils dont il a donné un si magnifique témoignage au cours de la grande guerre ?

* * *

Dès son entrée au Comité international, le D^r Ferrière y prit la place que lui donnaient ses compétences médicales et l'expérience acquise tant en France qu'au Monténégro. Il fut notamment un membre assidu et actif des Conférences internationales. En 1884, lors de la III^e Conférence internationale, à Genève, il s'intéressa spécialement à l'exposition du matériel sanitaire qui avait été organisée, et fit une note à ce sujet dans le *Bulletin international*. Il participa en 1887 à la Conférence suivante, celle de Carlsruhe. En 1892, à la Conférence de Rome, il présenta au nom du Comité international un rapport sur les conséquences pour la Croix-Rouge des armes à longue portée. On n'avait pas encore imaginé la « grosse Bertha », mais les inventions récentes dans ce domaine modifiaient les devoirs de la Croix-Rouge et l'obligeaient à prendre des mesures préventives spéciales. Un concours fut à cette occasion ouvert par le roi et la reine d'Italie, et une somme de 10,000 livres mise à la disposition du jury pour récompenser le meilleur mémoire sur l'évacuation rapide des blessés du champ de bataille. M. Ferrière fut désigné comme rapporteur, et comme tel fut présenté à LL. MM. Les prix furent distribués l'année suivante, à Rome, le 25 octobre 1893.

Le D^r Ferrière avait un esprit de suite et de méthode, qui tout en laissant une large place à l'initiative et à l'indépendance d'une pensée libérée du joug de tout traditionalisme excessif, ne lui permettait pas d'abandonner un champ qu'il avait commencé de cultiver. A la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne en 1897, il résuma dans un rapport présenté au nom du Comité international les mesures prises dans les différents Etats pour prémunir les combattants contre les effets des armes à longue portée ; ce rapport, tout animé du désir de sauver le plus de victimes possibles, se terminait par des re-

Biographie du D^r Ferrière.

commandations pratiques en douze points, traçant aux Sociétés nationales les lignes d'une efficace préparation.

En 1902, le D^r Ferrière était également délégué à la Conférence de St.-Pétersbourg, et c'est là que s'ouvrit pour lui un nouveau domaine d'activité, correspondant directement à ses compétences spéciales. L'impératrice Maria Féodorovna institua à l'occasion de cette assemblée générale des Croix-Rouges un fonds international, dont les revenus devaient récompenser les meilleures inventions destinées à secourir les blessés sur le champ de bataille et à l'arrière des armées. Le premier concours fut ouvert en vue de la distribution des prix à la Conférence subséquente, celle de Londres en 1907. La politique ne s'était pas encore, à l'époque, introduite dans la Croix-Rouge. Les compétences étaient honorées et utilisées. Celles du D^r Ferrière en matière de médecine militaire et de matériel sanitaire le désignèrent tout naturellement pour faire partie du jury, et ses collègues, représentant sept des grands pays d'Europe, l'appelèrent à fonctionner comme rapporteur. Pour pouvoir apprécier les inventions nouvelles, il fallait organiser une exposition du matériel présenté au concours, et l'on devine la tâche à la fois considérable et périlleuse qu'eut à accomplir le jury ; le D^r Ferrière en sa qualité de rapporteur s'en acquitta avec sa conscience habituelle et sa perspicacité d'expert en la matière. Son extrême modestie, — laquelle n'avait rien de cette modestie courante de mauvais aloi qui n'a en réalité pour but que d'attirer les suffrages, — le faisait se défier toujours de ses capacités, et considérer sincèrement les autres comme plus qualifiés que lui-même ; cependant elle ne le paralysait pas quand s'offrait une tâche à accomplir. La voix du devoir, l'impérieuse et claire conscience du service à rendre, la préoccupation incessante du soulagement à apporter à l'humanité souffrante l'emportaient heureusement chez lui sur cette défiance excessive de soi. Sans elle il eut pu rendre assurément bien plus de services encore : elles ne l'empêchèrent pas d'en rendre de signalés. A Londres en 1907, plus de 200 objets avaient été exposés, et l'on peut entrevoir, à la lecture de l'article détaillé, publié à ce sujet par le D^r Fer-

Biographie du D^r Ferrière.

rière lui-même dans le *Bulletin international*¹, le travail considérable que dut fournir le jury. Un prix de 6000 roubles, 2 de 3000 et 6 de 100 vinrent encourager les inventeurs exposants.

Avant de parler d'une autre activité du D^r Ferrière à cette même Conférence, disons qu'il fut, en 1912 à la Conférence de Washington, appelé à remplir les mêmes fonctions de membre et rapporteur du jury pour le concours Maria Féodorovna. Son rapport a paru également dans le *Bulletin international*¹. Consciencieusement, comme tout ce qu'il faisait, le D^r Ferrière passe en revue les 153 objets présentés au concours et indique ceux qui ont mérité à leurs inventeurs un des neuf prix distribués (même nombre et mêmes valeurs qu'en 1907), ou l'une des 24 mentions honorables conférées en outre par le jury.

Aux Conférences qui viennent d'être rappelées, le rôle du D^r Ferrière ne se borna point à faire partie du jury du fonds Maria Féodorovna, alors même que sa tâche de rapporteur suffisait à accaparer la presque totalité de son temps.

Dès longtemps il était préoccupé de voir les recrues que les conseils de revision repoussaient impitoyablement pour cause de tuberculose, rentrer dans la vie civile, et se trouver à la fois privée des soins qu'aurait commandés leur état et risquer en même temps de contaminer l'entourage dans lequel elles étaient rejetées. Le D^r Ferrière trouvant avec raison que ce travail en rapport avec l'armée était spécifiquement du ressort des Croix-Rouges, présenta à ce sujet à la Conférence de Londres en 1907, un rapport qui fut très remarqué. Avec l'éloquence qui dérive naturellement de la vérité simplement exposée, il montra quelle tâche admirable s'offrait dans ce domaine à l'activité des Croix-Rouge en temps de paix. Les sociétés de la Croix-Rouge qui entendirent ce rapport, résumé à la Conférence par son auteur lui-même, saisirent cette occasion pour indiquer quels avaient déjà été leurs efforts dans ce domaine, sur terrain national, et les résultats importants déjà obtenus. Et en relisant ces

¹ Voy. t. XXXVIII, 1907, p. 201.

² Voy. t. XLIII, 1912, p. 226.

Biographie du D^r Ferrière.

pages, on ne peut s'empêcher de s'étonner d'entendre encore aujourd'hui parler d'une prétendue démobilisation, comme étant autrefois en temps de paix le lot des Croix-Rouges. Ceux auxquels la guerre a révélé la Croix-Rouge, s'imaginent volontiers que celle-ci n'a guère existé avant eux que sous une forme rétrécie. Et ils croient facilement qu'au cours du demi-siècle qui a précédé la guerre de 1914, les Sociétés nationales ignoraient à peu près tout de l'activité en temps de paix. S'ils relisaient l'histoire, ils s'apercevraient vite de leur erreur. La conclusion du rapport du D^r Ferrière fut adoptée par la Conférence, qui en fit sa VI^e résolution : « Il est désirable que les Sociétés de la Croix-Rouge participent en temps de paix à la lutte contre la tuberculose, en vouant plus particulièrement leur attention aux hommes refusés au recrutement, ainsi qu'aux soldats éliminés de l'armée comme tuberculeux ou sujet à le devenir. A cet égard l'appui des autorités civiles et militaires est nécessaire pour réaliser une prophylaxie efficace ». Ce vœu modeste témoigne de l'esprit pondéré et prudent du D^r Ferrière ; il savait que le progrès est lent à s'instaurer, et le sens des réalités l'empêchait de verser dans tout ce qui frisait l'utopie. Mais, comme il aurait accueilli de son fin sourire d'homme averti ceux qui croyaient découvrir, bien longtemps après sa naissance, l'œuvre de la Croix-Rouge en temps de paix !

Développant à Washington en 1912, lors de la IX^e Conférence, l'idée présentée cinq ans auparavant à Londres, le D^r Ferrière présenta, sous le titre « Assistance aux militaires en temps de paix », une étude sur la collaboration que les sociétés de la Croix-Rouge pouvaient apporter aux autorités, soit en faveur des militaires en service, dans les garnisons, dans les postes d'occupation coloniale, ou simplement pendant leurs heures de liberté, soit en faveur des soldats licenciés pour cause de santé ou en congé de convalescence, soit enfin en faveur des hommes déclarés inaptes au service par les conseils de revision. La Conférence émit un vœu à ce sujet. Beaucoup plus tard, en 1918, alors qu'il passait à Rome au cours d'une mission en Orient, il eut la joie

Biographie du D^r Ferrière.

de constater que l'idée développée par lui à Londres et à Washington avait été réalisée sur le terrain pratique et avait conduit en Italie à la création d'un centre de triage pour tuberculeux à l'hôpital militaire de Coelio, lequel joue un rôle capital dans la lutte contre la tuberculose à l'armée.

Si nous voulons achever de retracer le rôle du D^r Ferrière aux Conférences périodiques de la Croix-Rouge, nous devons momentanément enjamber la grande guerre, pour le retrouver toujours présent et actif à la X^e Conférence à Genève en 1921. Il faisait partie de la commission chargée de préparer la Conférence — qu'on appelait « Commission exécutive » de la Conférence — et l'expérience qu'il avait acquise au cours des précédentes Conférences, ainsi que le tact exquis qui était inné en lui, furent précieux à ses collègues dans la tâche délicate de préparer cette première Conférence d'après-guerre. Il coopéra efficacement aussi à l'étude de la question épineuse, mais urgente, de l'élaboration d'un code des prisonniers de guerre, dont les grands principes furent votés par la Conférence (résolution XV).

Il fit, à la Conférence, partie de la Commission VI « Personnel et matériel sanitaires, infirmières, expositions, publications ». Depuis la guerre, la question des expériences nouvelles faites par les Croix-Rouges dans ce domaine, notamment en matière de prothèse, le préoccupait, et il eût vivement souhaité qu'une exposition pût fournir l'occasion de faire part à toutes les Sociétés des progrès remarquables réalisés par quelques-unes d'entre elles, par suite des nécessités de la guerre. En 1917 et à son instigation, le Comité international de la Croix-Rouge avait consulté par circulaire (n^o 171) les Comités centraux sur la possibilité et l'opportunité d'une exposition des moyens employés pour la réadaptation à la vie civile des mutilés de la guerre. Ce projet ne put prendre corps : il eût occasionné des frais hors de proportion avec les ressources que les Croix-Rouges pouvaient alors y consacrer, et certains Etats redoutaient encore de communiquer à d'autres, avant la fin de la guerre, leurs expériences personnelles. Mais le D^r Ferrière ne renonça qu'avec regret à ce projet, dont les invalides de tous pays eussent pu grandement bénéficier, et il

Biographie du D^r Ferrière.

reprit son idée dans un article publié en 1920 dans la *Revue internationale* (n^o du 15 août) sous le titre : « Projet d'exposition internationale d'appareils pour la rééducation professionnelle des mutilés ». Toujours préoccupé d'être juste et ayant horreur de s'attribuer et surtout de se laisser attribuer — car il eut été incapable de la faire lui-même, — ce qui ne lui appartenait pas en propre, le D^r Ferrière prenait soin de rappeler que c'était le professeur Hector Lévi de Florence qui en avait le premier conçu l'idée. La X^e Conférence émit, sous une forme un peu vague, un vœu à ce sujet (résolution XIII), et le nom des initiateurs fut rappelé à la XI^e Conférence à l'occasion du rapport présenté par M. Tixier sur l'assistance aux mutilés.

Dans l'intervalle entre les deux dernières Conférences, de 1921 à 1923, le D^r Ferrière fit partie de la Commission dite « diplomatique » du Comité international de la Croix-Rouge, chargée d'élaborer le code des prisonniers sur la base des principes votés en 1921 et selon le mandat reçu de la X^e Conférence. Sa santé était déjà gravement atteinte, il souffrait visiblement, mais son indomptable énergie lui faisait oublier la douleur quand il s'agissait de travailler à son œuvre de prédilection. Au cours des nombreuses séances de cette commission, auxquelles il ne manquait que lorsque le mal le terrassait absolument, sa sérénité et sa merveilleuse vaillance étaient un sujet d'admiration et d'édification pour ses collègues.

Lorsque cette commission, et après elle, le Comité international eut décidé de séparer le prisonnier de guerre, du civil évacué, déporté ou réfugié, le D^r Ferrière ne se résigna point à abandonner cette catégorie de victimes. D'accord avec ses collègues il formula quelques grands principes qui devaient servir de base à une réglementation de la situation de ces malheureux civils. Le rapport qu'il rédigea à ce sujet pour la Conférence dut être présenté par un de ses collègues, tant la maladie lui laissait peu de répit. Mais à la commission à laquelle elle fut renvoyée (Commission IV, présidée par M. Bals de Roumanie) il était là, pâle et souffrant, mais ardent toujours à défendre ses protégés. Il eut un moment de grande angoisse : les représentants de quelques Etats, munis

Biographie du Dr Ferrière.

sans doute d'instructions de leurs gouvernements, voyaient de mauvais œil l'ingérence de la Croix-Rouge avec ses aspirations humanitaires, dans un domaine où les Etats entendaient conserver au maximum leur liberté d'action et d'appréciation. Cependant, après des discussions serrées, la charité l'emporta, et le Dr Ferrière eut la satisfaction intime de voir la commission et, après elle, la Conférence émettre le vœu qu'une convention, complétant celle de La Haye du 18 octobre 1907, vînt assurer le sort des civils, et que cette convention s'inspirât des principes d'humanité déjà largement exprimés dans les conventions conclues entre belligérants peu avant l'armistice.

* * *

En relatant le rôle considérable joué par le Dr Ferrière dans les Conférences successives de la Croix-Rouge, nous avons plusieurs fois cité ses travaux et publications. Il faut compléter ces indications.

Le Dr Ferrière se plaignait de n'avoir pas la plume facile et de ne pas savoir rédiger. Mais homme de devoir avant tout et homme de Croix-Rouge, il ne se laissait pas arrêter par cette difficulté, toutes les fois qu'il croyait pouvoir rendre service. Il préférait toutefois se borner aux chroniques, comptes rendus, articles de peu d'étendue plutôt que de se livrer à des travaux de longue haleine.

Il fut toujours un collaborateur fidèle du *Bulletin*, puis de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, du comité de rédaction de laquelle il fit partie dès 1894. Pendant cinq ans, de 1894 à 1898, il s'astreignit à publier dans chaque numéro trimestriel du Bulletin une revue des publications de médecine militaire. Régulièrement l'auteur de ces lignes lui apportait à son cabinet de consultation de la rue Le Fort les périodiques qu'il voulait bien se charger d'analyser pour les lecteurs du *Bulletin*, malgré le peu de temps que lui laissaient ses occupations de praticien. Quand il cessa ces comptes rendus trimestriels, dans l'idée que ses « revues » ne pouvaient intéresser qu'un public trop restreint,

Biographie du D^r Ferrière.

il continua fidèlement à fournir à l'organe du Comité international et des Sociétés de la Croix-Rouges des analyses d'ouvrages, parfois des articles originaux. Citons en quelques-uns ¹: *Le premier pansement sur le champ de bataille* (1907), *Quelques appareils nouveaux de secours pour le transport des blessés* (1907), *Aliénés et dégénérés dans l'armée* (1910), *Du relèvement et du transport des blessés* (1913), *Quelques constatations sur les conditions sanitaires dans la guerre des Balkans* (1913). Ce fut lui qui fit pour le *Bulletin* le compte rendu détaillé de la Conférence de Washington (1912) ; il fournit à la *Revue* des articles sur : *La Conférence de Vienne de 1919 pour la lutte contre les épidémies* (1919), *Les secours aux mutilés et infirmes* (1920), *La Commission des épidémies de la Société des Nations en Pologne* (1921), *Situation épidémique de la Russie, secours aux populations de la Thrace et de l'Anatolie* (1922). Son *Hommage à Pasteur* (1922) (déjà mentionné plus haut) fut très remarqué : on y sentait vibrer son cœur d'homme et de médecin. Il suffit d'ailleurs de parcourir la table des matières du *Bulletin international* pour se rendre compte de la contribution considérable que le D^r Ferrière fournissait à ce périodique, et, là comme ailleurs, on se demande : qui le remplacera ? Ses analyses n'avaient rien de banal, il y mettait toujours une note personnelle où transparaissait le grand idéal qui était le sien.

Mais il est évident que sa contribution la plus importante au *Bulletin* fut celle qu'il donna pendant la guerre, sur la section civile de l'Agence des prisonniers, cette tranche de sa vie où a culminé l'effort de tout son être, et sur laquelle nous allons revenir.

* * *

A maintes reprises le D^r Ferrière fut envoyé en mission par le Comité international de la Croix-Rouge. Son expérience en matière de Croix-Rouge et de soins aux blessés, son dévouement absolu, sa pitié pour l'humanité souffrante le qualifiaient exceptionnellement pour cette tâche.

¹ Voy. au surplus la liste complète à la fin de cet article.

Biographie du D^r Ferrière.

On a vu plus haut que, plusieurs années avant d'être appelé au Comité, il avait été chargé déjà d'organiser la Croix-Rouge au Monténégro et de faire prévaloir les principes de la Convention de Genève dans la guerre de l'Herzégovine.

Pendant la guerre des Balkans, en 1913, et après l'envoi d'une première mission confiée au D^r C. de Marval, le Comité international le chargea d'aller visiter l'Agence internationale des prisonniers qu'il avait créée à Belgrade, sous la direction du consul suisse M. Ch. Vœgeli. Le Comité tenait à ce qu'un expert se rendît compte *de visu* de la manière dont fonctionnait, au milieu des troubles de la guerre, cette institution charitable dont la création en cas de guerre avait été recommandée au Comité international par la Conférence de Washington un an auparavant. Ce n'était pas, comme on sait, la première fois que l'action du Comité international s'exerçait dans cette voie : en 1870, déjà, à Bâle, puis en 1877 à Trieste, à l'occasion de la guerre qui sévissait dans les Balkans, à Vienne en 1885, pendant la guerre serbo-bulgare, des agences de renseignements et de secours avaient été créées par lui. Mais elles étaient moins spécialement destinées aux prisonniers de guerre que ne le furent en 1912-13 celle de Belgrade et dès 1914 celle de Genève. Le D^r Ferrière fut donc chargé de cette inspection en mai 1913. Il ne visita pas seulement l'Agence de Belgrade où il fut à même de constater les services qu'elle rendait, mais alla jusqu'à Constantinople et à Athènes, pour recueillir les impressions du Croissant-Rouge turc et de la Croix-Rouge hellénique sur le fonctionnement de cette agence auquel ces sociétés collaboraient et qu'elles utilisaient. Dans un rapport circonstancié, publié dans le n^o de juillet 1913 du *Bulletin international*, il a rendu compte de sa mission, reconnaissant les difficultés de la tâche, louant la manière dont elles avaient été partiellement surmontées, mais ne taisant pas pour cela les points faibles que son esprit délié avait saisis d'emblée et que sa conscience, en même temps que son désir de contribuer au perfectionnement de ce rouage charitable, ne lui permettaient pas de cacher.

Au cours de la grande guerre, dès décembre 1914, le D^r Fer-

Biographie du D^r Ferrière.

rière fut appelé à accompagner à Berlin M. Ador, qui s'était auparavant rendu à Bordeaux, pour traiter avec le gouvernement et la Croix-Rouge allemande la question des prisonniers de guerre, la visite des camps, l'élaboration et l'échange des listes, etc.

En septembre 1915, il accompagnait à nouveau M. Ador et le D^r de Schulthess-Rechberg, président de la Croix-Rouge de Zurich, pour rendre visite aux Comités centraux de Vienne et de Budapest, et inspecter quelques camps de prisonniers russes, serbes et italiens, en Autriche et en Hongrie.

En avril-mai 1917, il fut délégué, avec son collègue M. Micheli et M. K. de Watteville, secrétaire au Comité international, auprès du gouvernement et de la Croix-Rouge bulgares ; il visita avec eux divers camps de prisonniers militaires et civils. M. Micheli dit à ce sujet ¹: « Le D^r Ferrière jouissait dans ces pays d'un véritable prestige. Partout il était reçu à bras ouverts. Partout son nom était aimé et respecté ».

En mars 1918, le D^r Ferrière se rendit avec M. Ed. Naville à Paris auprès du président de la République, du président du Conseil et des ministres, pour y traiter diverses questions se rattachant à l'activité du Comité international de la Croix-Rouge.

En septembre de la même année, le D^r Ferrière fut désigné comme chef de la mission du Comité international, composée de M. Georges Werner et du D^r Redard, qui devait se rendre à Athènes, Corfou et Belgrade pour traiter avec les Croix-Rouges et les gouvernements la question des prisonniers et celle du rapatriement des civils et des déportés. Au cours de cette mission le président du Conseil hellénique, M. Vénizélos, demanda au D^r Ferrière de se rendre en Macédoine, pour y constater la situation matérielle des habitants de ce pays et voir les secours qui pourraient lui être apportés. M. Vénizélos, appuyé par M. Politis, ministre des Affaires étrangères, sollicitèrent aussi la mission du Comité international de se rendre jusqu'à Sofia pour y négocier avec le gouvernement bulgare le rapatriement des nombreux

¹ Article du *Journal de Genève* du 15 juin 1924.

Biographie du Dr Ferrière.

déportés grecs de la Macédoine emmenés en Bulgarie. Grâce aux facilités que leur assurèrent le gouvernement grec et le général français Franchet d'Espérey, commandant en chef des armées d'Orient, ces deux missions délicates purent être accomplies en dépit des difficultés matérielles qu'eut à surmonter la délégation du Comité international. Là encore, le Dr Ferrière, malgré son âge (il était dans sa soixante-dixième année), fit l'admiration de ses collègues par son endurance, son mépris complet de ses aises, comme des dangers personnels qu'il pouvait courir, ne voyant que le but à atteindre, la tâche à accomplir, le soulagement possible à apporter. Au surplus le compagnon de voyage du Dr Ferrière a bien voulu accepter d'enlever à ce que la présente biographie pourrait avoir de trop aride en rappelant ci-dessous ce qu'a été le Dr Ferrière au cours de ce voyage entrepris par lui pour le Comité international de la Croix-Rouge. Le résultat de cette expédition, qui dura deux mois, fut que des secours purent être envoyés à la population de la Macédoine et que le gouvernement bulgare, mieux conscient de sa responsabilité, consentit à s'engager dans la voie du rapatriement des déportés des territoires serbes ou grecs occupés par l'armée bulgare.

Ces deux tournées d'inspection de 1915, en Autriche-Hongrie et Bulgarie, de 1918 en Grèce et à Salonique ont fait l'objet de publications dans la série des *Documents publiés à l'occasion de la guerre*, 16^{me} et 21^{me} série.

A peine rentré de Bulgarie et de Salonique, le Dr Ferrière repartait pour Vienne. C'était en décembre 1918. La grande détresse de l'Autriche commençait. Le Dr Ferrière avait une sympathie particulière pour ce pays. Il y retrouvait une partie de la famille de sa femme. Il y rencontrait en outre un accueil et une considération que toute sa carrière et son action justifiaient pleinement. Ce fut le début d'une longue activité qui s'étendit de 1919 à 1921, et qui contribua puissamment au soulagement des insondables misères matérielles et morales que la guerre avait accumulées sur ce pays. Le Dr Ferrière y présida une commission intergouvernementale, comprenant des délégués

Biographie du Dr Ferrière.

de tous les pays voisins, en vue de la lutte contre les épidémies dans l'Orient de l'Europe. Il s'y occupa assidument et pendant des séjours prolongés qu'il y fit à plusieurs reprises, de la question des secours aux populations, de celle des prisonniers politiques ainsi que du ravitaillement des hôpitaux en Hongrie comme en Autriche, dont il visita lui-même un grand nombre, etc. Il y était le chef autorisé auquel on regardait et recourait, comme portant en toute dignité le noble manteau d'impartialité et de charité du Comité international qu'il représentait, tandis qu'il incarnait en même temps en sa personne le prestige et l'autorité qu'on reconnaissait au Comité de Genève. Il a relaté l'action entreprise par lui en faveur des hôpitaux et des malades qui succombaient par pénurie de linge, de couvertures et de médicaments, et a décrit la misère de Vienne dans des pages qui sont saisissantes par le simple exposé des faits et des chiffres¹. Son cri d'alarme pour obtenir le ravitaillement en vivres et en combustibles fut entendu, et son intervention autorisée ne fut pas étrangère aux actions de secours qui sauvèrent finalement ce pays de l'effondrement. En 1921, il participe à Varsovie et en Pologne orientale aux travaux de la Commission des épidémies de la Société des Nations.

* * *

A plusieurs reprises au cours de cette étude, nous avons mentionné l'Agence internationale des prisonniers de guerre à Genève et sa section civile, œuvre du Dr Ferrière. Il faut maintenant y revenir pour essayer de tracer cette grande, cette noble page de sa vie. Mais là, le biographe s'arrête interdit : comment dessiner devant le lecteur cet édifice splendide dont le Dr Ferrière a été le cerveau constructeur en même temps que l'âme qui lui donna la vie ? Comment décrire cette activité spontanée, ce labeur journalier et multiforme, cette recherche ingénieuse et constante de l'aide à apporter à cette foule immense de déshé-

¹ Voy. *Revue internationale*, n° de février 1919, p. 145.

Biographie du D^r Ferrière,

rités qui s'appelaient tour à tour otages, internés, réfugiés, évacués, déportés, concentrés, surveillés, cette sollicitude constante, cette intelligence et ce cœur toujours en éveil pour découvrir le moyen de soulager ces infortunes, infiniment diverses, comment décrire le cours de ce flux d'amour chrétien répandu sur le monde bouleversé, dont l'onde toujours renouvelée à une source haute et pure se ramifiait dans d'innombrables canaux et formait un réseau rafraîchissant, répandant sur l'humanité meurtrie une rosée bienfaisante ? — Essayons tout au moins de tracer les grandes lignes de cet admirable travail.

Les collègues du D^r Ferrière savent bien comment l'idée féconde en a germé dans son cœur. C'était dans les premières semaines de la guerre. L'« Agence internationale de secours et de renseignements en faveur des prisonniers de guerre » venait d'ouvrir ses portes dans le modeste local des archives du Comité international, rue de l'Athénée 3. Les membres du Comité international, qui s'imaginaient naïvement pouvoir suffire à la tâche, y venaient tous les jours. Les premières lettres d'information ou de demande arrivaient. Bien vite il en vint concernant les civils, c'est à dire les membres des familles dispersées par la tourmente. Pour les prisonniers de guerre il y avait, à l'action du Comité international, une double base : légale de par la Convention de la Haye de 1907, prévoyant la création de bureaux de secours ; conventionnelle par le mandat exprès décerné par la Conférence de Washington et accepté par le Comité international. Mais pour les civils, il n'y avait rien. Etrange lacune, dira-t-on. Nullement. La guerre jusqu'alors se concevait et se déroulait entre armées et entre gouvernements. Elle n'affectait la population civile que par contre-coup. Dès 1914 au contraire, ce furent les nations qui se dressèrent les unes contre les autres, les peuples tout entiers qui se ruèrent dans la lutte. Comment construire sans fondement, comment porter des secours sans un texte qui les autorise, comment faire œuvre efficace en s'adressant à la bonne volonté seule, en se réclamant simplement de l'opinion publique et de la charité ? Aussi les collègues du D^r Ferrière restaient sceptiques. On ne l'encouragea certes pas.

Biographie du D^r Ferrière.

Mais leur faible foi fut confondue par l'élan de ce grand cœur. Vaillamment le D^r Ferrière alla de l'avant. Il ne pouvait se résigner à renvoyer comme se trompant d'adresse ceux qui, confiants, se tournaient vers le Comité international comme vers le seul organe neutre, impartial, digne de toute confiance, auquel on pouvait demander une aide valable, un secours efficace dans l'horrible détresse du monde.

Et sa grande foi l'emporta sur toutes les hésitations. Elle sut vaincre les scrupules et les doutes. Et alors les collaborateurs fidèles, dévoués, pris dans sa famille d'abord, puis dans le cercle étendu de ses amis, ne lui manquèrent point ; et par la féconde contagion de la bonne volonté, il trouva jusqu'au bout de la tâche les concours désintéressés et assidus qui lui étaient nécessaires. Il s'y consacra tout entier, négligeant ses intérêts personnels, abandonnant sa carrière de médecin, à un moment où divers revers de fortune l'avaient atteint et modifiaient sensiblement sa situation. Mais le D^r Ferrière était un de ces rares hommes pour lesquels l'argent n'est et ne doit rester qu'un moyen. Il avait trop de sens pratique pour n'en pas reconnaître la nécessité. Mais les considérations financières, personnelles ou autres, n'arrêtaient jamais l'élan de son amour pour l'humanité en détresse.

Le D^r Ferrière a décrit lui-même cette tâche qu'on pourrait taxer d'insensée... si elle n'avait pas été accomplie. Le rapport présenté à la X^{me} Conférence en 1921 (chap. IV) offre un tableau succinct mais exact du travail merveilleux, qu'en bon improvisateur de formations sanitaires, il sut accomplir avec des moyens de fortune. Il y trace sobrement, dans un style qui était bien le reflet de sa personne, non point dépourvu d'agrément ni de saveur, mais ennemi irréductible de toute boursoufflure, emphase ou flatterie, le tableau des multiples activités déployées :

Demande des listes de civils retenus ou déplacés, que les Etats n'étaient point tenus de dresser ni de fournir ; non pas seulement des mobilisables que les autorités militaires avaient intérêt à retenir loin de leurs unités, mais de toutes les autres victimes de la guerre, vieillards, femmes, enfants, civils internés en pays

Biographie du D^r Ferrière.

ennemis, retenus dans les territoires envahis, fugitifs en pays belligérants ou neutres, réfugiés hors de leur domicile habituel ou disparus.

Démarches et enquêtes auprès de toutes autorités, militaires ou civiles, dont les compétences étaient mal définies dans ce domaine nouveau.

Tentatives de rapatriement et de reconstitution des familles dispersées, enfants rendus à leurs parents, malades ou infirmes ramenés aux séjours hospitaliers que nécessitait leur état.

Correspondance innombrable et transmission de lettres dans toutes les parties du globe ; il semblait que les possibilités de l'Agence fussent sans limite tant on lui demandait tout-au monde !

Questions épineuses et complexes qui se posaient constamment, concernant la répartition des civils, leur classement en catégories, leur régime ; problèmes relatifs aux otages, aux détenus politiques, aux représailles qui n'épargnaient pas plus la population que les militaires.

Qu'il nous soit permis de citer quelques lignes de la « Conclusion » de ce rapport, qui montre le besoin de sincérité et de vérité du D^r Ferrière, en même temps que son ardent désir d'amener pour l'avenir une amélioration du sort si lamentable de la population civile pendant la guerre.

« La documentation sommaire que nous avons pu donner ici doit servir, dans notre pensée, à contribuer à l'établissement d'accords internationaux définitifs pour la protection des civils en cas de guerre, internés, déportés, otages, habitants de territoires occupés, etc. ; ces accords sont urgents si l'on peut espérer arrêter les sociétés civilisées sur la pente d'un état de choses qui n'aurait rien à envier à la barbarie des âges primitifs. On voudra bien ne pas chercher dans les pages qui précèdent, autre chose que des exemples ; nous les avons choisis parmi les faits qui ont surtout fait l'objet de démarches et de plaintes auprès de l'Agence internationale de Genève, ce qui ne signifie point que ces faits ne se soient pas produits ailleurs aussi. Nous ne saurions, d'autre part, conclure en cherchant à établir des responsabilités, et nous n'ignorons pas que toute question peut

Biographie du D^r Ferrière.

être appréciée différemment suivant le point de vue sous lequel elle est abordée et envisagée. Notre point de vue ne pouvait et ne devait être que celui de l'entraide internationale de la charité : *inter arma caritas* ».

Puis il formulait les requisits minima qu'on était en droit de réclamer en faveur des civils, au nom des principes de simple humanité, vœux qu'il renouvela dans le rapport mentionné plus haut, présenté à la XI^e Conférence, en vue d'une convention internationale sur les civils à conclure entre Etats.

Ce fut aussi le résumé de ses expériences à l'Agence et des convictions qu'il avait acquises qu'il rédigea sous forme d'articles de loi lors de la Conférence des Croix-Rouges des neutres, réunie à Genève en septembre 1917 à l'appel du Comité international ; ces vœux trouvèrent place, comme expression de la voix de la conscience humaine, dans le protocole de cette conférence officielle.

Cette pâle esquisse ne donne nullement le tableau de ce que fut le D^r Ferrière à la tête de la section civile de l'Agence. Mais il faudrait véritablement un volume entier pour que l'impression fut complète et adéquate à la réalité.

Ce fut cette œuvre admirable qui le fit désigner, en 1917, pour la vice-présidence du Comité international de la Croix-Rouge, et ses collègues lui conférèrent ce titre avec enthousiasme comme un juste hommage à son mérite exceptionnel. Il n'en usa d'ailleurs, comme de toutes choses, que pour le bien de la Croix-Rouge, et il n'accepta ce titre que comme devant lui permettre de mieux la servir. Son état de santé lui fit, en 1922, renoncer à ces fonctions.

* * *

Un autre domaine, domaine d'action, bien propre au D^r Ferrière, fut la question du personnel sanitaire, c'est à dire le problème — qui se présenta dès le début de la guerre et se prolongea bien après l'armistice — du renvoi des sanitaires à l'autorité militaire dont ils relevaient. Et à l'Agence des prisonniers de

Biographie du Dr Ferrière.

guerre, à côté de la « Section civile », se constitua sous la direction du Dr Ferrière, une « Section des sanitaires », qui avait pour tâche spéciale et bien déterminée d'entreprendre toutes les démarches utiles pour faire appliquer l'art. 12 de la Convention de Genève : cette disposition exempte de capture les personnes rattachées au service de santé officiel et ordonne leur renvoi à leur pays ou à leur armée dès que les nécessités militaires le permettent. Cette tâche spéciale, qui correspondait aux aspirations intimes de son âme de médecin militaire, comme à la soif de justice qui était en lui, avait aussi à ses yeux l'avantage de relier son travail à l'œuvre spécifique de l'Agence : le militaire prisonnier. A plusieurs reprises, il avait exprimé le regret que « ses » civils fussent considérés comme en marge de l'Agence, et que sa section ne fût pas fondue avec l'œuvre générale. Au point de vue de l'action à exercer et de la base légale des interventions, la distinction était nécessaire. — En revanche, les sanitaires étaient des militaires capturés ; ils pouvaient se réclamer de prescriptions légales en leur faveur ; ils étaient expressément au bénéfice de la Convention de Genève. Améliorer le sort du sanitaire retenu, faire appliquer à son égard les prescriptions de ce pacte international, réclamer inlassablement sa libération et sa restitution à ses cadres ou son rapatriement dans son pays, voilà l'œuvre qui rentrait directement dans la mission humanitaire de l'Agence, et à laquelle le Dr Ferrière se voua spécialement, avec toutes ses compétences et tout son cœur, — comme si les civils ne lui suffisaient pas !

Et dans chaque numéro trimestriel du *Bulletin international* il consacra, pendant toute la guerre, un chapitre aux Civils, et un autre aux Sanitaires, relatant mois après mois les efforts accomplis, les démarches faites, se réjouissant des résultats obtenus tout en signalant, avec sa claire conscience de la réalité, tout ce qu'il restait à faire. On conçoit que ce fut avec enthousiasme qu'il signa, en décembre 1914, l'appel spécial que le Comité international de la Croix-Rouge fit entendre pour réclamer l'application exacte et scrupuleuse des prescriptions de la Convention de Genève relatives au personnel sanitaire, en indiquant

Biographie du Dr Ferrière.

l'interprétation qui, selon lui, devait être donnée à ces textes ¹!

Dans ses articles, comme dans le rapport présenté à la X^e Conférence, il constata avec tristesse les violations diverses et répétées de la Convention de Genève à l'endroit du personnel sanitaire. Toujours soucieux d'un juste équilibre, il reconnaissait la valeur de l'argument — souvent invoqué pour justifier la rétention du personnel médical — de la nécessité d'assurer des soins aux prisonniers, et pensait même qu'une revision future de la Convention pourrait tenir compte des besoins de ces captifs. « Mais, disait-il, il était en tout cas conforme à l'esprit de la Convention de Genève, de réduire au minimum le nombre des médecins, infirmiers et infirmières, brancardiers et aumôniers retenus à cet effet et de rendre à son pays et à son armée un personnel sanitaire qui était réclamé d'urgence sur le théâtre des hostilités. Il y avait là une question de droit, de justice, de charité, et, par réciprocité, d'intérêt bien entendu pour chacun des belligérants ».

Les expériences acquises dans ce domaine par le Dr Ferrière, les remarques judicieuses qu'il avait rassemblées et qui avaient toute la valeur de constatations basées sur des faits, furent prépondérantes dans l'œuvre de revision de la Convention de Genève entreprise par la Conférence de 1921 et poursuivie après, pour aboutir au projet voté par la XI^e Conférence en 1923.

* * *

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre infiniment variée et infiniment belle accomplie par le Dr Ferrière en faveur de la Croix-Rouge, il semble que nous n'avons point assez fait ressortir la grandeur de ce travail et la beauté de cette figure. C'était un « homme de Croix-Rouge » dans la plus pure et la plus noble acception qu'on puisse donner à ce terme. Il faudrait, pour en faire un portrait fidèle, une plume comme celle qui a si éloquemment fait vivre la personnalité de M. Gustave Ador

¹ Voy. *Bulletin international*, t. XLVI, 1915, p. 45.

Biographie du D^r Ferrière.

président du Comité international, organisateur et chef suprême de l'Agence internationale du Musée Rath ¹.

Dans les derniers mois de sa vie, malgré des souffrances atroces, supportées avec une vaillance admirable, et presque vaincues à force d'énergie, on le voyait encore venir aux séances, de son pas menu et rapide qui l'avait journallement conduit au Musée Rath pendant tant d'années, puis à la Promenade du Pin où, bien longtemps après, il eut encore son bureau. Il était toujours modeste dans les avis qu'il donnait soit en session plénière, soit au sein des commissions. Mais comme ses conseils, marqués au coin de l'expérience et du bon sens étaient écoutés ! Comme on était sûr de bien faire en les suivant ! Car, à la différence de bien d'autres, il aimait mieux se taire que d'opiner quand il ne se sentait pas compétent ou se trouvait insuffisamment éclairé ; et lorsqu'il donnait son opinion, on était parfaitement certain qu'aucune considération, non seulement personnelle — il en eut été incapable — mais politique, nationale ou étrangère en quelque manière à la voix de l'humanité ou de la charité, n'entraît en ligne de compte. Le vrai bien de la Croix-Rouge était son seul guide.

On le vit bien, au cours des longues et délicates négociations avec la Ligue des Croix-Rouges, relatives au problème complexe improprement appelé « la question de la fusion ». Il redoutait par dessus tout de voir l'impartialité, la neutralité, l'indépendance et, partant, l'autorité et le prestige du Comité international subir la moindre entorse ou la plus petite entrave. Il ne croyait pas à la possibilité d'une unification en dehors d'un sacrifice de ce genre, et il était absolument intransigeant à cet égard. Il semble que les dernières conclusions auxquelles on est arrivé, l'eussent rassuré.

Jusqu'au bout la Croix-Rouge resta son intérêt, sa préoccupation et sa vie. Jusqu'au bout il suivit, même de son lit de maladie et de torture, les travaux du Comité. Jusqu'au bout il voulut qu'on lui parle de cette œuvre qui l'avait pris tout entier. Et

¹ Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919, p. 840.

Biographie du Dr Ferrière.

quand on venait l'en entretenir, il retrouvait ce sourire si fin et si perspicace qui illumina toujours sa belle figure.

Ce n'est que peu à peu que la Croix-Rouge internationale se rendra compte de la perte insondable qu'elle a faite par la disparition d'un pareil serviteur. C'est en pensant à elle avant tout qu'on pourrait répéter ces belles paroles écrites au lendemain de la mort du Dr Ferrière : « Il est des êtres dont la disparition semble appauvrir l'atmosphère morale autour de nous, diminuer la cité ; on éprouve la sensation de quelque chose de très précieux et d'indéfinissable qui s'évanouit, — le rayonnement d'une âme ».

P. D G.

IV. Souvenirs de la mission du Dr Ferrière à Salonique¹.

(automne 1918)

L'une des meilleures photographies du Dr Frédéric Ferrière, et l'une des plus connues, le représente dans son très modeste cabinet, à l'Agence internationale des prisonniers de guerre². Le Dr Ferrière est à sa table de travail. Dans l'une de ses attitudes préférées, le bras appuyé sur le dos de son fauteuil, il semble écouter l'un de ces innombrables visiteurs venus pour lui exposer le cas lamentable d'un « civil », et lui demander son appui. Il savait écouter, en effet, et avec patience. A voir cet homme, en apparence si frêle, au beau front de penseur et de savant, on ne se doutait guère qu'il y avait aussi en lui l'étoffe d'un homme d'action. Et cependant, il avait bien montré qu'il en était un, pendant la guerre de 1870-1871, puis au Monténégro où il avait accompli une mission très difficile. Au moment où la grande guerre éclata, le Dr Ferrière se mit résolument à l'ouvrage,

¹ Voy. *Documents publiés à l'occasion de la guerre (1914-1918)* par le Comité international de la Croix-Rouge. 21^{me} série : Rapport de MM. le Dr Ferrière, Georges Werner, et lieutenant-colonel Redard, sur leur mission à Salonique. Septembre à novembre 1918. Genève, Georg 1919.

² Voy. ci-contre.